

ResPE: responsabilité du propriétaire et de l'exploitant

Il existe de nombreuses lois en matière d'immobilier qui peuvent être résumées par l'expression «responsabilité de l'exploitant». Le modèle «Responsabilités du propriétaire et de l'exploitant (ResPE)» montre comment assumer cette responsabilité.

En bref

- Prise en charge de la responsabilité de l'exploitant
- Modèle pratique pour la mise en œuvre
- Vue d'ensemble des responsabilités
- Connaissance et gestion des risques
- Délégation de tâches à des tiers sous réserve

Détails du cours

Les lois ne laissent aucune marge de manœuvre lorsqu'il est question de responsabilité des propriétaires pour leurs biens immobiliers. En Suisse, des exigences, des ordonnances, des normes et des lignes directrices forment le cadre légal dans lequel les propriétaires immobiliers exploitent leurs propriétés.

En collaboration avec 24 partenaires, l'IFMA (International Facility Management Association) Suisse a créé un modèle pour mettre en œuvre les responsabilités du propriétaire et de l'exploitant (ResPE) dans le Facility Management.

Objectifs

Les participants:

- utilisent une approche pratique accompagnée d'exemples concrets
- interprètent le modèle ResPE pour son application à leur organisation

Prérequis

Aucune connaissance préalable requise.



Titre	ResPE: responsabilité du propriétaire et de l'exploitant
Description	Maîtrisez votre gestion immobilière
Prix du cours	Membres*: CHF 361.- HT, non-membres CHF 425.- HT
Public cible	Propriétaire, Facility Management, Exploitant, Toutes les personnes intéressées par le thème
Date / Heure / Lieu	Se référer à notre site internet
Organisateur	CRB
Responsable du cours	Manahen Barilier
Remarque	*Membres CRB, SIA, SSE ou FAS